REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES — ELECTIONS LEGISLATIVES — MARS 1973 — QUATRIEME CIRCONSCRIPTION



André VANCO

58 ans,
Contrôleur U.R.S.S.A.F.,
Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
Maire de Beausoleil

CANDIDAT D'UNION DE LA GAUCHE
ET DE TOUS LES DEMOCRATES
PRESENTE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS,
LE PARTI SOCIALISTE, LES RADICAUX DE GAUCHE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A travers tout le pays la volonté de changement s'est exprimée avec force.

Les candidats du Programme Commun voient leur pourcentage passer de 37 pour cent en 1968 à 42 pour cent.

La coalition gouvernementale tombe de 45 pour cent à 36 pour cent.

Le corps électoral a ainsi sévèrement condamné la politique suivie depuis quinze ans par la majorité sortante.

Dans notre quatrième circonscription la même tendance s'est affirmée.

Dès le premier tour des hommes et des femmes de toutes conditions et opinions m'ont placé avec 18 801 suffrages au niveau du candidat de l'U.D.R., me mettant en mesure de le battre le 11 mars.

Conformément aux accords de désistement entre les cosignataires du Programme Commun de Gouvernement je bénéficierai du report des 5 938 voix obtenues par M. Paul CHOMICKI candidat de l'Union de la Gauche Démocrate et Socialiste.

En fait, le rassemblement va beaucoup plus loin, puisque avec les électrices et électeurs de M. RENAUD, qui ne veulent plus du député U.D.R., le Général AUBERT, c'est 65 pour cent des votants qui ont refusé leur confiance au candidat du pouvoir et à la politique qu'il représente.

Le temps est à la plus large union, c'est pourquoi je les appelle à se retrouver ensemble sur le nom de Robert CHARVIN et le mien. Dimanche prochain, concrétisez votre aspiration à une nouvelle majorité stable et cohérente mettant en œuvre une politique de progrès social, d'essor économique et de renouveau démocratique.

Exprimez-le massivement le 11 mars. Pas une voix ne doit manquer.

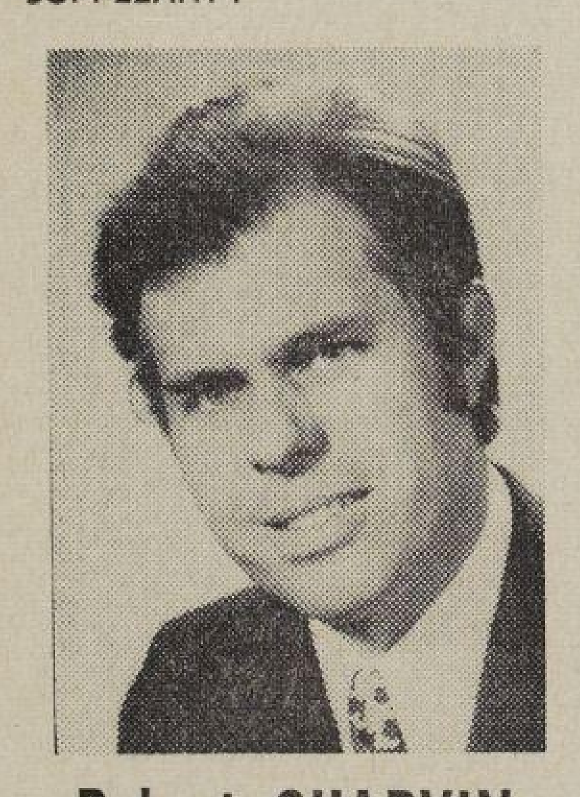
Avec le même esprit serein dans la clarté, avec sens de la mesure, j'aborde cette seconde étape de la consultation.

Dimanche prochain, au-delà des votes précédents, parachevez le succès du 4 mars.

Avec votre soutien massif, je serai votre député, et vous savez que vous aurez en moi un élu honnête, dévoué, au service de tous.

André VANCO.

SUPPLEANT :



Robert CHARVIN
34 ans,
Professeur Agrégé
à la Faculté de Droit
de Nice,
Conseiller Municipal
de Villefranche-sur-Mer